

M. Nielsen: ...que si cette tactique reste impunie par le Parlement, chaque député de cette Chambre est exposé au même traitement.

• (1.00 p.m.)

Des voix: Une heure.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je prends la liberté de signaler au député du Yukon que son temps de parole prévu par le Règlement est expiré depuis environ 12 minutes. Suivant les renseignements que je reçois du bureau, il a commencé son discours à midi et 10 et la présidence a tenu compte de plusieurs interruptions. Il lui a été accordé quelque dix minutes pour les rappels au Règlement et les questions de privilège qu'on a fait valoir pendant que le député parlait. Je dois donc l'informer, à regret, que son temps de parole est expiré.

M. Peters: J'invoque le Règlement. Serait-il possible, Votre Honneur, de revenir à l'ancienne règle et d'ajourner la séance pendant l'heure du dîner?

M. l'Orateur: La proposition est très valable, mais la présidence n'est pas en mesure de l'accepter.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je reconnais, avec les membres de mon propre parti, que le présent débat devrait être aussi bref que possible. Toutefois, si je veux ajouter quelques mots, ce n'est pas pour attaquer ou contre-attaquer, salir ou user de représailles, ce qui me semble être le mal à la racine de l'impasse et du méli-mélo où nous nous trouvons actuellement. Je veux, au contraire, si je le puis, tenter de contribuer d'une façon quelconque à résoudre nos difficultés ...

L'hon. M. Churchill: Puis-je poser une question avant que le député poursuive? Que veut dire le député par les expressions «salir» et «user de représailles»; en particulier par «user de représailles»?

M. Brewin: Je ne désire pas maintenant répondre à cette question en détail. Les députés savent certainement qu'il y a eu des attaques et des contre-attaques, des insinuations et des ripostes, et s'ils ne le savent pas, je crains...

L'hon. M. Churchill: Prouvez-le.

M. Brewin: ...qu'ils ne comprennent pas ce qui se passe à la Chambre depuis quelque temps.

L'hon. M. Churchill: Je pose la question de privilège. Le représentant qui vient de se

[M. Nielsen.]

mêler au débat accuse, sans preuves et d'une manière vague, des députés. Il parle de calomnies et de contre-calomnies, d'attaques et de contre-attaques, mais ce qui m'intéresse en particulier, ce sont les calomnies et les contre-calomnies.

Une voix: Vous en avez fait pas mal.

L'hon. M. Churchill: Il lance une accusation sans fondement contre les députés. Qu'il me dise donc quelles calomnies ou contre-calomnies j'ai faites puisque je suis un des députés.

M. Brewin: Monsieur l'Orateur...

L'hon. M. Churchill: J'en suis encore à la question de privilège. Si le député de Lapointe (M. Grégoire), qui par manque de courage se tient derrière le rideau, m'a accusé de calomnie, je prie Votre Honneur de lui faire retirer ses paroles.

M. Grégoire: Je vous ai dit—tout le parti conservateur.

M. l'Orateur suppléant: La parole est au député de Cap-Breton-Sud.

M. MacInnis: Une question de privilège, monsieur l'Orateur. La présidence va-t-elle permettre au député de Lapointe de faire, derrière le rideau, une remarque concernant la calomnie, sans qu'il ait à la retirer?

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le député voudrait-il bien se rasseoir. Les observations émanant de derrière le rideau ne sont pas formulées dans l'enceinte officielle de la Chambre, et je doute que l'Orateur ait le droit de prendre une décision à leur égard.

M. Grégoire: A propos de la question de privilège, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. j'ai cédé la parole au député de Cap-Breton-Sud. S'il a terminé, j'écouterai le député de Lapointe.

M. Grégoire: Il est très facile de prouver toutes ces choses-là, et à l'appui de mes dires je voudrais verser au compte rendu, nos délibérations des deux dernières années (*Applaudissements*) La Chambre y consent-elle à l'unanimité?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je dirai au député de Lapointe que cette question a déjà été réglée, et très bien.